



HAL
open science

Transition touristique et patrimoine archéologique : le cas de l'art rupestre de Haute-Maurienne

Yoann Collange, Mélanie Duval, Christophe Gauchon, Hugues François

► To cite this version:

Yoann Collange, Mélanie Duval, Christophe Gauchon, Hugues François. Transition touristique et patrimoine archéologique : le cas de l'art rupestre de Haute-Maurienne. *Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon*, 2022, 95 (2), pp.1-21. 10.4000/geocarrefour.17760 . hal-03690472

HAL Id: hal-03690472

<https://hal.science/hal-03690472>

Submitted on 8 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Yoann Collange, Mélanie Duval, Christophe Gauchon et Hugues François, « Transition touristique et patrimoine archéologique : le cas de l'art rupestre de Haute-Maurienne », *Géocarrefour* [En ligne], 95/2 | 2021, mis en ligne le 01 mai 2022, consulté le 08 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/17760> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.17760>

Transition touristique et patrimoine archéologique : le cas de l'art rupestre de Haute-Maurienne

Tourism transition and archaeological heritage: the case of rock art in Haute-Maurienne

Yoann Collange

Doctorant en Géographie

Laboratoire EDYTEM, Université Savoie Mont-Blanc

Laboratoire EDYTEM, Pôle Montagne, Boulevard de la Mer Caspienne, 73370 Le Bourget-du-Lac

Yoann.Collange@univ-smb.fr

Mélanie Duval

Chargée de recherches

Univ. Savoie Mont Blanc, CNRS, EDYTEM, 73000 Chambéry, France

Laboratoire EDYTEM, Pôle Montagne, Boulevard de la Mer Caspienne, 73370 Le Bourget-du-Lac

Melanie.duval@univ-smb.fr

Christophe Gauchon

Professeur des Universités

Univ. Savoie Mont Blanc, CNRS, EDYTEM, 73000 Chambéry, France

Laboratoire EDYTEM, Pôle Montagne, Boulevard de la Mer Caspienne, 73370 Le Bourget-du-Lac

Christophe.gauchon@univ-smb.fr

Hugues François

Ingénieur de recherches

Univ. Grenoble Alpes, INRAE, LESSEM, 38402 St-Martin-d'Hères, France

hugues.francois@inrae.fr

Résumé / Abstract

Trente ans après que le concept de développement durable ait été formulé et se soit diffusé au point de former un nouveau paradigme (Diemer, 2017), le concept de transition est en passe de devenir un référentiel pour les territoires de montagne, notamment dans le domaine du tourisme. Pour les territoires de la montagne alpine, cette injonction au changement conduit à la mise en œuvre de

stratégies de diversification, visant à sortir d'une logique mono-ressourciste autour de la ressource neige. L'objectif de cet article est d'interroger les dynamiques en cours à l'échelle de la Haute-Maurienne et d'interroger les choix effectués par les acteurs touristiques et politiques locaux concernant l'offre touristique actuelle, et vise à expliciter pourquoi les sites d'art rupestre, alors qu'ils pourraient être activés en tant que ressource dans des logiques de diversification touristique, restent en retrait de telles dynamiques.

Thirty years after the concept of sustainable development was formulated and spread to the point of forming a new paradigm (Diemer, 2017), the concept of transition is becoming a reference for mountain areas, particularly in the field of tourism. For the territories of the Alps, this injunction to change leads to the implementation of diversification strategies, aiming to move away from a mono-resource logic based on the snow resource. The objective of this article is to examine the dynamics underway in the Haute-Maurienne and to question the choices made by local tourist and political actors concerning the current tourist offer, and to explain why rock art sites, although they could be activated as a resource in the logic of tourist diversification, remain on the sidelines of such dynamics.

Mots clés : territoires de montagne - Diversification touristique – Activités sportives – Art Rupestre – Patrimoine —Haute-Maurienne – Alpes du Nord

Introduction

La Haute-Maurienne entre transition et adaptation

Un territoire se définissant « en transition »

La diversification touristique comme outil de la transition

Une politique de diversification fondée sur des ressources génériques

Art rupestre et transition touristique

L'Art rupestre de Haute-Maurienne : un vecteur de transition oublié ?

Un patrimoine archéologique peu visible

Une mise en tourisme difficile

Conclusion

Introduction

L'hiver 2020-2021 fut particulièrement contraignant pour les acteurs du tourisme sur l'ensemble du territoire français. Dans les Alpes, la fermeture forcée des remontées mécaniques a suscité de vives inquiétudes quant à la santé économique de ces territoires¹. Ce contexte de crise sanitaire a conduit à une nouvelle étape dans la prise de conscience des limites du système touristique tel qu'il s'est développé dans les Alpes du nord depuis les années 1960. Depuis plus d'une vingtaine d'années, le tourisme en montagne est en effet à la croisée des chemins : un demi-siècle d'hyperspécialisation centré sur les sports d'hiver a favorisé le développement d'un système monolithique dont les fragilités apparaissent de plus en plus nettement. Le taux de départ des Français

¹ <https://theconversation.com/ski-la-pandemie-ne-permettra-pas-forcement-de-reinventer-le-tourisme-de-montagne-154654> ; date de consultation le 25/05/2021

en vacances de neige stagne depuis plus d'une génération, le réservoir des clientèles étrangères n'est pas extensible à l'infini, la stratégie très prisée de la montée en gamme laisse nécessairement des destinations de côté, la sécurisation du manteau neigeux par des dispositifs de production de neige apporte des perspectives contrastées en fonction des stations et connaît des limites face à l'évolution du climat (Spandre *et al.*, 2019).

Fort de ce constat, les acteurs des stations et plus largement des territoires de montagne ont engagé depuis la deuxième moitié des années 1990 un processus de diversification touristique, visant à sortir d'une logique de polarisation autour du ski. En été comme en hiver, les territoires alpins proposent un nombre toujours plus important de pratiques sportives et/ou récréatives autres que le ski alpin. Ce développement est l'effet d'un processus global de diversification des activités touristiques en montagne, lui-même outil privilégié pour répondre à une injonction globale de transition touristique (Tuppen et Langenbach, 2020). Dans un contexte de changement climatique (Gauchon, 2009 ; Clivaz *et al.*, 2015), les enjeux climatiques font figure d'urgence à laquelle la réponse est présentée comme étant un processus de transition. C'est en cela qu'il s'agit d'une injonction faite aux territoires et aux acteurs locaux. La multiplication de programmes de financement de la Transition touristique², la tenue d'États Généraux de la transition du tourisme de montagne³ ou encore l'usage récurrent de termes tels que : adaptation, transition, durabilité enjoignent les territoires à se placer dans une dynamique générale de transition.

Selon les territoires, la diversification vise à intégrer à l'offre touristique des ressources spécifiques, ou en tout cas présentées et perçues comme telles à une échelle donnée. Le tourisme se nourrissant du différentiel entre les lieux, la mobilisation des ressources dites spécifiques constitue une possibilité pour les acteurs des territoires de travailler la singularisation de leur destination, répondant ainsi à des enjeux de marquage territorial (Duval *et al.*, 2017). Parmi l'ensemble des éléments présents sur leur territoire, les acteurs sont amenés à faire des choix et, en raison de différents facteurs, à se saisir d'une ressource plutôt qu'une autre. Autrement formulé par M. Hirczak, N. Senil et H. François (2009) : « ce qu'on appelle ressource, ce sont des facteurs à exploiter, à organiser, à révéler. La ressource n'existe donc pas en tant que telle, il faut qu'elle soit sociabilisée » (p. 205). Leur révélation en tant que ressource va non seulement dépendre de la connaissance disponible à leur sujet, mais plus encore de la manière dont les acteurs vont se saisir ou non de ces éléments, et des discours qui leur sont associés (*idem*). L'objectif de cet article est d'analyser pourquoi certaines caractéristiques des territoires pouvant, *a priori*, contribuer à la diversification touristique dans une perspective de transition touristique, restent au stade de ressource « latente » (*ibid.*), paradoxalement en retrait dans les discours et dans les actions engagées par les acteurs territoriaux.

En vue de répondre à ce questionnement, l'article s'appuie sur l'étude de cas de la Haute-Maurienne, département de la Savoie. Cette partie de la vallée comporte dix communes sur lesquelles sont établies six stations de ski (figure 1). Ce ratio témoigne de la forte présence des activités de neige, tant dans le paysage que dans les activités économiques. Depuis 2017, les communes du territoire sont regroupées au sein d'une même intercommunalité : la Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise (HMOV). Cette échelle institutionnelle est aussi le contour d'un Office de Tourisme communautaire HMOV. Toute proportion gardée par rapport à des vallées alpines comme la Tarentaise, la Haute-Maurienne tire une grande part de son attractivité touristique de ses domaines skiables parmi lesquels : Val-Cenis, Aussois ou encore Valfréjus. Au cours de la saison 2019-2020, l'Office de Tourisme

² <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/fonds-soutien-emergence-projets-tourisme-durable> | <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accelerez-transition-ecologique> ; date de consultation le 25/10/2021

³ eg-transitionmontagne.org ; date de consultation le 25/10/2021

Haute-Maurienne Vanoise (HMV) a ainsi enregistré près de 2 millions de nuitées pour 48 000 lits (G2A, 2020). Si ces chiffres sont quasiment dix fois inférieurs à ceux de la vallée de la Tarentaise, rapportés à l'échelle de la Haute-Maurienne, ils traduisent l'importance des sports d'hiver pour ce territoire. L'observatoire Savoie Mont Blanc a également présenté une étude sur le poids économique des activités touristiques dans la vallée de la Maurienne en 2020 (SMBT, 2020a). Celle-ci nous apprend qu'en 2019, 30 % des emplois du secteur privé étaient des emplois touristiques⁴. Ceux-ci se répartissent principalement entre remontées mécaniques, hébergements touristiques ou restauration. Le nombre d'emplois touristiques en Maurienne (environ 4000 en 2019) est en constante augmentation depuis 2007. Ainsi leur nombre a progressé de 60 % entre 2007 et 2019, alors que les autres emplois du secteur privé ont vu leur nombre diminuer de 11 %. Compte tenu de l'importance des stations de ski dans le secteur touristique en Haute-Maurienne, ce territoire est particulièrement sensible aux conditions d'enneigement et à la capacité d'adaptation des domaines skiables.

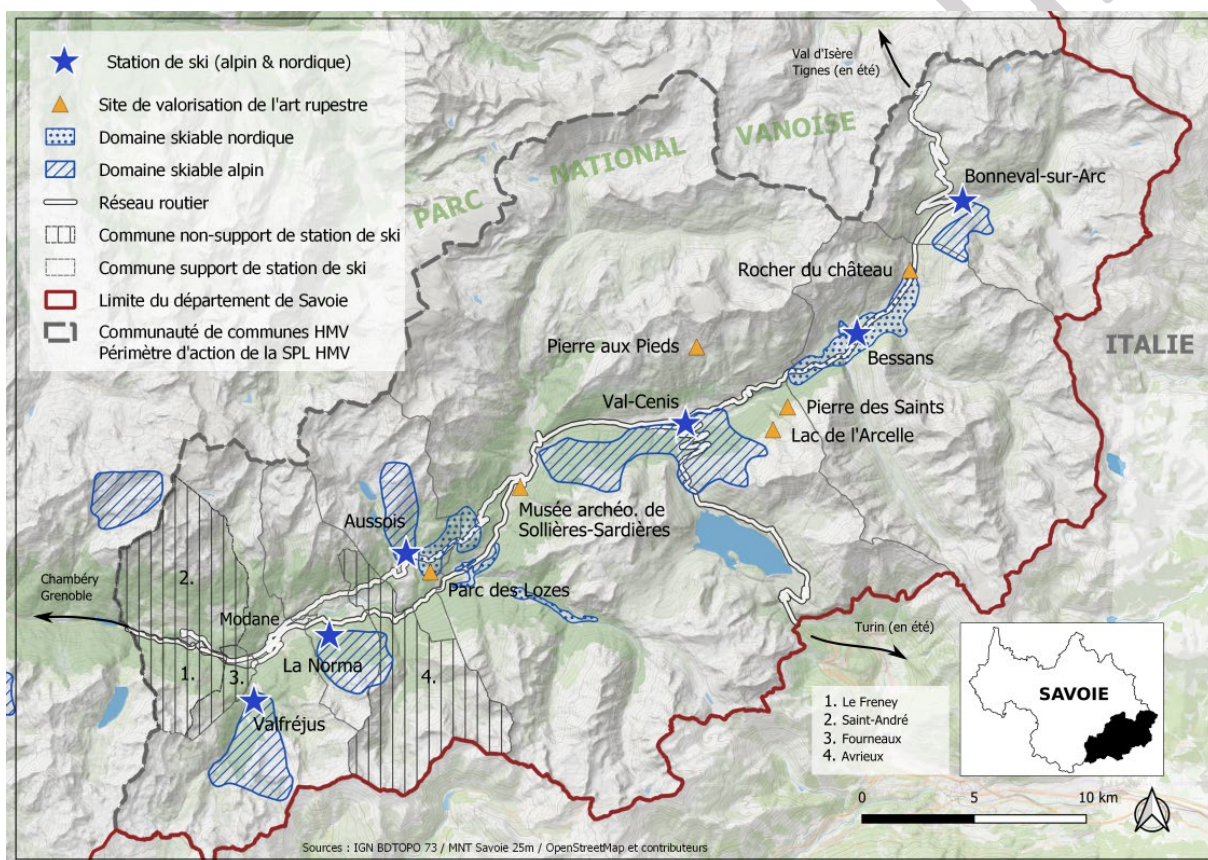


Figure 1
Carte de localisation des différents domaines skiables de Haute-Maurienne ainsi que des sites d'art rupestre aujourd'hui valorisés

À cette échelle, les activités de plein air et les sports de nature sont mobilisés et présentés comme une alternative au tout-ski (Dissart et Seigneuret, 2020), à même d'augmenter les capacités de résilience du territoire. Paradoxalement, des lieux ou des pratiques en lien avec un volet culturel et /ou historique (figure 1) sont moins investis par les acteurs locaux. Alors même que le territoire de la Haute-Maurienne comporte près de 1000 gravures rupestres, datées du Néolithique à des périodes

⁴ Source : ACOSS – 2019, Traitement observatoire Savoie Mont Blanc Tourisme

historiques récentes (Ballet et Raffaelli, 1996), ce patrimoine reste méconnu par les acteurs du territoire. Peu de mentions de ces patrimoines existent dans la documentation de l'Office de Tourisme HMV et les aménagements de sites pour des visites sont discrets (Gotti, 2019).

L'article s'organise autour de deux principaux objectifs inter-reliés : 1) interroger le processus de transition touristique engagé en Haute-Maurienne ; 2) analyser pourquoi les roches gravées, alors même qu'elles constituent de prime abord des caractéristiques du territoire à même de répondre à des enjeux de transition touristique, souffrent d'un déficit de reconnaissance en tant que ressource par les acteurs locaux. *In fine*, la faible présence des sites d'art rupestre dans les stratégies de diversification engagées conduit à interroger la manière dont les acteurs construisent la politique de transition touristique en fonction de leurs perceptions des opportunités et des contraintes pour qualifier ce que doit/ peut être la transition touristique.

Cette démarche de géographie humaine s'appuie sur 42 entretiens semi-directifs réalisés au cours de l'été 2020 en Maurienne et Haute-Maurienne dans le but de questionner élus, fonctionnaires départementaux, accompagnateurs en montagne, guides du patrimoine, hébergeurs, ou professionnels du tourisme (hôtes et hôtesse des bureaux d'information touristique, antennes de l'Office de tourisme communautaire). L'analyse de ces entretiens permet une vision d'ensemble de la construction de l'offre touristique locale, tout en donnant lieu à une analyse fine des jeux d'acteurs avec une diversité des profils et des fonctions occupées au sein du système touristique local. Notre démarche étant centrée sur les jeux d'acteurs et les politiques de développement opérant sur ce territoire, les populations touristiques sont volontairement exclues dans ce temps de l'analyse.

La Haute-Maurienne entre Transition et adaptation

L'analyse des discours des élus rencontrés atteste d'une prise de conscience des enjeux environnementaux actuels. Les incertitudes grandissantes de la communauté scientifique quant à l'enneigement des massifs alpins, de moyenne montagne notamment (Vlès et Hatt, 2019, p. 2 ; Clivaz et Savioz, 2020, p. 11) se retrouvent dans le discours de nombreux maires haut-mauriennais : « *Ah oui bien sûr on a déjà pris le virage avec le réchauffement qui s'annonce donc on commence à réfléchir sur une offre d'approche de la nature [...]* » nous précise un élu de Bessans, commune support de station de ski (mai 2020). Ces changements climatiques induisent une fragilisation de l'exploitation des domaines skiables dans les années à venir. Pour certaines stations de moyenne montagne où l'enneigement posait problème depuis l'aménagement des premières pistes dans les années 1960-1970, la fermeture est devenue une réalité : ainsi, la station de Ceüze dans les Hautes-Alpes a fermé à la fin de la saison 2020 (Metral, 2020 ; Claeys, 2021, p. 2). Le discours de la classe politique mauriennaise se situe dans la continuité de celui employé à de plus larges échelles par les institutions étatiques, départementales notamment mais également ministérielles, qui érige la question climatique comme principal enjeu pour l'avenir des territoires de montagne. Dans le même temps, si l'injonction de transition est intériorisée par les élus de Haute-Maurienne, celle-ci n'exclut pas des variations dans la manière dont elle est mise en œuvre, en lien avec les sensibilités et les représentations des acteurs territoriaux.

Un territoire se définissant « en transition »

La question de la transition touristique est aujourd'hui en majorité appréhendée, en montagne, selon l'angle des mutations environnementales. Les incertitudes quant à l'enneigement (Gauchon, 2009) ou la hausse des températures en hiver (Clivaz *et al.*, 2015) reviennent régulièrement dans les discours des acteurs locaux et ce quelle que soit leur profession. Dans le même temps, ce registre de la transition dépasse cette première entrée « climatique » et prend la forme d'une injonction globale à la mutation d'un secteur touristique qualifié de mal adapté aux nouveaux enjeux d'un tourisme « durable » (Vlès et Hatt, 2019). Sont également convoqués des changements dans les modes de consommation des touristes en montagne (Kréziak et Frochot, 2011 ; Guallino et Salvador, 2015), les questions de gestion foncière et de mutation des marchés immobiliers en station (Lorenzetti et Delmenico, 2017) ou encore le constat d'une transition récréative se conjuguant avec transition touristique (Corneloup, 2017 ; Lebreton *et al.*, 2020). Progressivement, la question de la transition touristique sort d'un cadre processuel pour être appréhendée par les acteurs territoriaux comme un « moment », une période de crise avec un impératif de remise en question du modèle touristique alpin actuel. Autrement dit, la manière dont la transition touristique est appropriée et reformulée par les acteurs territoriaux tend à faire de cette dernière un nouveau paradigme de l'action pour les territoires de montagne. Selon les catégories d'analyse de Muller (2000), nous avançons ici l'hypothèse que la transition touristique fait aujourd'hui figure de référentiel touristique global.

En Haute-Maurienne, qu'il s'agisse des maires, d'élus municipaux, d'accompagnateurs en montagne, d'hébergeurs ou encore de guides touristiques, les personnes interrogées formalisent, par la biais de leur discours, ce qu'elles se représentent comme une « *nécessité d'évolution, de transition* », vers un modèle touristique plus durable. Pour autant, s'ils admettent une nécessité de faire évoluer l'offre touristique, il n'est pas question d'un arrêt des activités liées au ski. Interrogées sur la manière dont les acteurs locaux envisagent l'activité ski, les instances départementales l'expriment en ces termes : « *Dans l'esprit des élus qu'ils soient communaux, intercommunaux ou départementaux, le ski reste très très important* » (Direction des Services Territoriaux de Savoie, mai 2020). Ces éléments de discours soulignent deux choses : i) une idée globalement partagée que le ski et le tourisme hivernal restent la clé de voûte du développement de ces territoires, ii) en terme de transition, l'objectif est davantage pour les acteurs locaux d'adapter l'actuelle offre touristique en réponse aux enjeux climatiques perçus, en lieu et place d'une évolution structurelle des modalités de la mise en tourisme. Ces deux points composent la base du discours de la plupart des acteurs locaux rencontrés. Ils sont révélateurs de la manière dont les acteurs de la Haute-Maurienne interprètent et reformulent la question de la transition touristique. Cette définition localisée diffère de celle donnée en géographie au concept de transition. Nous proposons maintenant d'analyser comment la mise en regard de ces deux approches de la transition (par le territoire *versus* approche conceptuelle) est révélatrice des difficultés pour les acteurs de HMA à sortir de cadres d'action et de réflexion marqués par le développement exponentiel du ski alpin depuis les années 1960.

Dans le Dictionnaire de la pensée écologique, D. Bourg et A. Papaux (2015, p.780) définissent le terme de transition comme un processus « *de transformation au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre à un autre* ». G. Simonet (2016) propose également une distinction entre les processus d'ajustement et de transformation dans le but de définir le terme d'adaptation. Compte tenu de ces définitions, la transition touristique renvoie à un processus de transformation et pas seulement à une démarche d'adaptation. Les observations de terrain effectuées soulignent des écarts importants entre ces aspects définitionnels et la réalité des pratiques, liées à la compréhension et à la représentation que les acteurs du territoire se font de ce qu'est / doit être la transition. Ainsi, si l'offre touristique de Haute-Maurienne s'étoffe depuis un certain nombre d'années afin d'offrir un nombre

croissant d'activités, ces activités s'inscrivent dans un système touristique-récréatif inchangé depuis sa structuration entre les années 1970 et 1990 avec l'essor des domaines skiables alpins.

En vue d'avancer dans la réflexion, nous proposons d'aborder la question de la transition touristique en prenant en compte les différents volets autour desquels s'organise le système touristique. Défini par R. Knafou et M. Stock (2003, p. 931), le tourisme est un « système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent à la 'récréation' des individus par le déplacement et l'habiter temporaire hors des lieux du quotidien ». Compte tenu de cette définition, la transition touristique implique une transformation des systèmes d'acteurs, des pratiques et des espaces participant à la récréation des individus et structurant le modèle touristique territorial actuel. Dans le cadre de notre réflexion, cette définition fait office de grille de lecture pour aborder la question des activités mises en place en Haute-Maurienne afin de répondre aux enjeux de la transition touristique.

La diversification touristique comme outil de la transition

Depuis le milieu des années 1990, la diversification a été portée/promue par les politiques publiques comme une solution pour articuler des enjeux de renouvellement des stations de ski tout en prenant en compte la montée en puissance des effets du changement climatique, contribuant ainsi directement au processus de transition (SEATM, 1993). De manière plus détaillée, la diversification touristique, telle que mise en place dans les Alpes françaises, s'organise autour de deux objectifs :

*Le premier objectif est de proposer un panel élargi d'activités au sein des domaines skiables et villages supports de station de ski (Achin *et al.*, 2015, p. 55), avec une généralisation des activités en complément du ski : raquettes, piscines, cinémas, etc. Ce premier objectif vise à adapter l'offre aux nouvelles attentes de clientèles majoritairement hivernales (François *et al.*, 2011). Deux types de diversification sont distingués par A. Bonnemains (2016, p. 13) en fonction de la localisation du projet au sein de la station elle-même : « 1. Une diversification par rapport à une pratique du ski standardisée : scénarisation de certaines pistes, zones dédiées aux débutants, à la pratique du ski ou du snowboard free style... 2. Une diversification au sein de la station : centre aqualudique, animation, piétonnisation... mais qui reste perçue comme un complément au ski ».

*Le deuxième objectif est de développer le tourisme estival dans le but de renforcer le poids du secteur touristique au sein de l'économie locale et territoriale (Collange *et al.*, 2020, p. 3). L'été est ainsi devenu la saison support de nombreuses activités de plein air telles que le VTT, le trail, la randonnée, l'escalade, etc. (Langenbach *et al.*, 2019 ; Langenbach et Jaccard, 2019, p. 6 ; Vlès et Hatt, 2019, p. 2).

Ces deux voies de diversification répondent à des motivations différentes. La première trouve son origine au cours des années 1990 durant lesquelles la concurrence entre domaines skiables a commencé à représenter un enjeu économique majeur pour les vallées alpines. Mis en place en 1995 par le conseil régional de Rhône-Alpes, les contrats « entreprise-station » visaient à améliorer les performances économiques et l'organisation des stations. Ces types de contrat ont participé à engager une politique d'étoffement de l'offre touristique de montagne, dynamique poursuivie par les « contrats de stations moyennes » dans la première moitié des années 2000. Ces types de contrat ont permis la création d'activités annexes ou complémentaires au ski, qui dans le même temps, est resté l'activité phare. Comme le rappelle A. Bonnemains (2016, p. 15) : « [...] ces aménagements et ces activités ne sont pas là pour diminuer la place du domaine skiable ; bien au contraire, ils sont là pour renforcer son attrait ». En Haute-Maurienne, que ce soit à Valfréjus ou à Val-Cenis, des activités annexes au ski ont été créées afin de capter une clientèle de non-skieurs et/ou dans le but d'étendre les plages horaires d'activités après la journée de ski. Pour les acteurs territoriaux, il s'agit de doter la station d'un panel d'activités répondant à des exigences de marché, mais aussi de jouer sur la création

de ce type d'activité pour se démarquer des stations concurrentes. Engagée depuis les années 1990, ce type de logique de diversification est toujours à l'œuvre. Interrogée à ce titre, une hôtesse d'un des bureaux d'information touristique du territoire précise : « *On a créé un parc accrobranche et une tyrolienne qui fonctionnent l'hiver, de façon à pouvoir différencier notre offre de celle des autres stations* » (Valfréjus, 12 juillet 2020).



La seconde voie de diversification concerne davantage la saison estivale. Face à l'incertitude de l'enneigement, une des solutions retenues par les acteurs territoriaux est de proposer des activités moins dépendantes de la ressource en neige/eau, avec comme objectif de diversifier les ressorts de l'attractivité sur l'ensemble des saisons touristiques. Dans cette perspective d'un développement touristique davantage équilibré sur deux saisons, les acteurs territoriaux ont mis l'accent sur le développement des activités de plein air, et ce d'autant plus que ces dernières répondent à un intérêt croissant du public pour les sports de nature. Ouvertes au grand public, se sont notamment développées les activités de randonnées, de VTT de descente, d'escalade, etc. (Langenbach *et al.*, 2017 ; Mao *et al.*, 2009). Le discours d'une hôtesse d'accueil permet d'apprécier la teneur de ces activités en saison estivale : « *L'été c'est quand même on va dire à 80 % de la randonnée. [...] le VTT commence à bien se développer aussi, on a bien développé aussi tous les itinéraires VTT. Après ça va être des activités annexes [...] ce qu'on nous demande pas mal c'est tout ce qui est plans d'eau, point un peu fraîcheur, les cascades, les plans d'eau, on nous le demande beaucoup* » (bureau d'information touristique de Termignon, juin 2020).

Une politique de diversification fondée sur des ressources génériques

L'approche ressourciste, en lien avec la notion de diversification touristique permet de questionner la pertinence d'activités de plein air désignées comme « diversifiantes ». G. Colletis et B. Pecqueur (2005) distinguent deux catégories de ressources : les génériques et les spécifiques. À l'échelle des Alpes, la neige et le relief, grâce auxquelles se sont développés la majeure partie des espaces touristiques alpins français (Dissart, 2012), sont des ressources génériques. Leur exploitation à des fins touristiques repose sur des actifs potentiellement transférables à l'instar des remontées mécaniques ou du savoir-faire professionnel, que l'on retrouve d'un massif à l'autre sous des formes similaires. Dans une logique de « *différentiation durable* » vis-à-vis de ses voisins (Colletis et Pecqueur, 2005), une ressource spécifique vise quant à elle une singularisation du territoire (François *et al.*, 2006). Une ressource spécifique nécessite d'être révélée puis identifiée comme « gisement » touristique (Lévy et Lussault, 2003). Cette étape accomplie, et sous condition d'appropriation par les acteurs institutionnels, par les socioprofessionnels et par les populations locales, elle se territorialise et s'ancre localement. Dans un contexte de transition touristique, telle que définie précédemment comme le passage d'un système à un autre avec une transformation des différentes composantes du tourisme, les ressources spécifiques sont, *a priori*, en capacité de répondre à des enjeux de diversification : « *la préoccupation de diversification liée à l'atténuation des effets du changement climatique ne repose pas seulement sur une offre de nouvelles activités récréatives (déjà très étoffée), mais aussi sur l'intérêt porté à de nouveaux espaces, de nouveaux publics, de nouveaux temps, de nouveaux sens et de nouveaux modes d'intelligence culturelle et territoriale du tourisme* » (Bourdeau, 2007, p. 218).

Pour autant, en Haute-Maurienne, la piste proposée par P. Bourdeau, avec un encouragement à investir de nouveaux espaces, est peu mise en application par les acteurs des territoires. Alors même que l'analyse des discours de ces derniers démontre une intériorisation et une reformulation de l'impératif de transition touristique, l'analyse des pratiques mises en œuvre démontre une tendance à la reproduction d'un modèle hérité, polarisé autour de l'activité ski. Prenons l'exemple du VTT de descente, pertinent pour exposer les différences d'interprétation faites par les acteurs locaux et leurs

effets sur l’appréhension des relations entre diversification et transition. Présentée comme représentative des politiques de diversification par les personnes rencontrées en Haute-Maurienne, l’activité montre en réalité une dépendance fonctionnelle forte vis-à-vis de la station de ski et de son espace. En effet, cette activité, qui repose sur les ressources génériques de « pente » et « relief » (Collange et Defraiteur, 2021), se pratique par le biais de remontées mécaniques déployées au sein d’un domaine skiable (Langenbach *et al.*, 2019). Loin de le transformer, cette situation consolide le modèle touristique préexistant. Les acteurs intervenants dans la pratique du VTT de descente, à savoir les accompagnateurs/moniteurs, loueurs, techniciens de remontées mécaniques et pratiquants sont pour la majorité identiques à ceux en lien avec le ski alpin. Ainsi, les moniteurs rencontrés étaient également moniteurs de ski l’hiver. De la même manière, les loueurs de matériel de VTT en été sont loueurs de matériel de ski en hiver. À l’échelle du domaine skiable, la pratique du VTT amène les usagers à emprunter les mêmes infrastructures et à pratiquer les mêmes espaces que ceux du ski alpin. Les espaces de pratiques sont ainsi peu renouvelés. En nous référant aux travaux de G. Simonet (2016), nous avons ici affaire à une politique dite « d’ajustement », dans une logique adaptative et non pas transformative. La figure 2 vise à expliciter les différences entre adaptation et transformation. Celle-ci est construite avec comme objectif de comparer différentes activités au regard de la définition du tourisme donnée par R. Knafou et M. Stock (2003), avec les trois principaux éléments constitutifs de leur définition (positionnés en colonnes). Le but est ensuite de statuer sur la présence ou l’absence de variation(s), de nouveauté(s) ou de changement(s) vis-à-vis du modèle touristique actuel, selon des cas de figure précis que sont ici l’art rupestre et le VTT de descente.

		Piliers de la transition touristique		
		Acteurs	Lieux & espaces	Activité(s)
Cas étudiés	 VTT de descente			
	 Art rupestre			

Collange Y. (2021)

■ Variation(s) constatée(s)
■ Variation(s) non constatée(s)

Figure 2

Collange Y. & Defraiteur L., 2021. Tableau des leviers d’action nécessaires à un processus de transition touristique.

Cet exemple du VTT expose la manière selon laquelle les acteurs locaux abordent les liens entre les enjeux de transition et les formes de diversification. Il souligne la part importante des ressources génériques dans ces processus et démontre la propension qu’ont certains acteurs à rester dans des

logiques connues et déjà mises en place, inscrivant *de facto* leurs actions dans une logique de continuité par rapport au modèle touristique existant.

Paradoxalement, les ressources patrimoniales sont peu investies par les acteurs territoriaux dans ces stratégies de diversification. Alors même qu'elles renvoient à un processus de spécification, elles restent à la marge des discours et des pratiques. À ce titre, l'analyse des sentiers de randonnée promus par l'Office de Tourisme (brochure promotionnelle) fait état d'une assez faible mise en avant des patrimoines de tout type. Sur les 88 itinéraires présentés (figure 3), 78 mettent en avant le cadre naturel, à savoir la flore, le panorama, les lacs, la faune sauvage, etc. Parallèlement, 42 de ces 88 itinéraires sont présentés comme mettant en avant des ressources culturelles. Celles-ci sont diverses : 18 itinéraires présentent des éléments d'architecture de montagne ou de village (20 % des sentiers), 13 itinéraires recensent un patrimoine religieux (15 % des sentiers), 7 donnent l'occasion d'explorer ou d'observer le patrimoine militaire (8 % des sentiers) et 6 ont entre autres trait à de l'art rupestre (7 % des sentiers). Très faiblement représentée au sein de l'offre touristique locale, la découverte des sites d'art rupestre fait dès lors figure d'activité marginale.

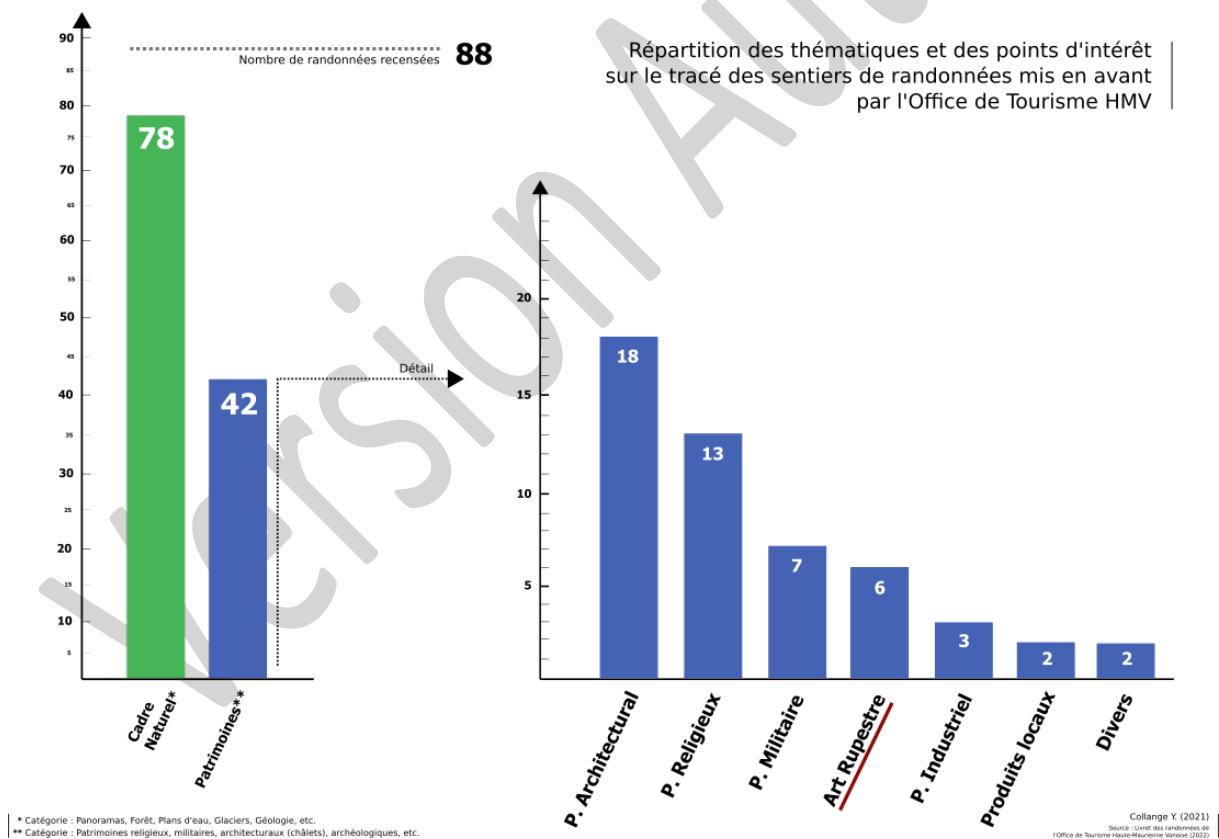


Figure 3
 Graphique de répartition des thématiques et des points d'intérêt jalonnant les tracés des sentiers de randonnées mis en avant par l'Office de Tourisme HMV

Art rupestre et transition touristique

Cette position marginale des sites d'art rupestre est pour le moins surprenante : à l'échelle d'un territoire donné, et en lien avec les discours portés sur ce dernier, ce type de patrimoine constitue potentiellement une ressource spécifique à même de produire de la singularisation territoriale (François, 2008 ; François *et al.*, 2006). Nous défendons ici l'hypothèse que ce type de patrimoine est, dans le même temps, en mesure de répondre à des enjeux de diversification, dans un contexte de transition touristique. La suite de notre démonstration s'appuie sur la figure 2, laquelle met en perspective le VTT de descente et les sites d'art rupestre au regard des éléments de définition de la transition touristique.

Tout d'abord, en tant que ressource patrimoniale, les enjeux de mise en tourisme des sites d'art rupestre impliquent l'apparition de nouveaux acteurs dans le schéma actoriel, introduisant diverses institutions ou professionnels jusqu'ici éloignés du système touristique articulé autour des stations de ski. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) fait notamment partie des acteurs majeurs de la valorisation patrimoniale. Dans le cas des sites d'art rupestre, on peut également nommer le Service Régional de l'Archéologie (SRA), systématiquement consulté pour toute opération sur des sites archéologiques. Leur introduction dans le système touristique en place entraîne une évolution des jeux de pouvoir et des rapports de force dans le schéma actoriel, avec l'introduction de nouvelles logiques et de nouvelles rationalités. Cette mécanique renvoie aux propos de D. Bourg et B. Papaux (2015, p.780) sur le concept de transition.

De la même manière, ce type de patrimoine concerne des espaces jusqu'ici écartés des zones de fréquentation touristique. L'art rupestre de Haute-Maurienne est réparti sur l'ensemble de la vallée, avec une absence de surconcentration localisée (Ballet et Raffaelli, 1996). Sa valorisation fait alors intervenir des lieux disparates, rompant avec un modèle touristique actuel davantage concentré autour des domaines skiables.

Enfin, même s'il existe quelques dispositifs de valorisation des sites d'art rupestre (photos 1 et 2), leur modestie et leur faible fréquentation nous permet de qualifier de « nouveau » le développement d'une activité touristique autour de cette entrée « art rupestre », et de valider le troisième pilier de la transition touristique tel que proposé dans la figure 2. Aussi, comparativement à l'exemple du VTT développé précédemment, les sites d'art rupestre, en tant que ressource patrimoniale, valide les trois critères identifiés dans le cadre d'un processus de transition touristique. Sur un plan théorique, le patrimoine archéologique est plus à même de répondre aux enjeux posés par un impératif de transition touristique que ne le sont les activités de plein-air comme le VTT. Pour autant, force est de constater que celui-ci reste peu activé en tant que ressource touristique. La suite de la réflexion vise à interroger ce paradoxe.

L'Art rupestre de Haute-Maurienne : un vecteur de transition oublié ?

À la marge du paysage touristique de la Haute-Maurienne, les ressources patrimoniales activées en tant que ressource touristique sont essentiellement liées à l'histoire militaire de la vallée (mise en avant des édifices d'architecture militaire tels que les forts de l'Esseillon ; Gardette, 2013), à l'art baroque (en lien avec les actions entreprises dans les années 1990 ; Peyre, 2001 ; Richard et Parot, 1999). Toutefois, les chiffres de fréquentation touristique rapportés par les différents sites touristiques et rassemblés par l'Observatoire Savoie Mont Blanc Tourisme (SMBT, 2020b) sont très faibles. En 2019, la Redoute Marie-Thérèse, site le plus fréquenté de Haute-Maurienne, accueillait près de 5000

visiteurs, essentiellement répartis entre les mois de mai et de septembre. L'Espace baroque de Lanslebourg, quant à lui, a accueilli près de 1600 visiteurs en 2017 sur l'ensemble de l'année avant sa fermeture en 2019. Dans la même veine, la fréquentation du musée archéologique de Sollières-Sardières, en baisse constante depuis son ouverture en 2000, affiche une fréquentation de 1586 visiteurs pour 2019, contre 3850 visiteurs lors de son année d'ouverture, soit une baisse de près de 60 %. Depuis peu, une offre se construit autour du patrimoine industriel mauriennais : « *Dans ce qui fonctionne bien effectivement ces dernières années justement les chemins de l'hydroélectricité, ça c'est des visites qui partent quasiment toujours pleines. Déjà parce qu'elles sont limitées à 15 personnes, mais aussi parce que ça répond vraiment à une demande le patrimoine industriel* » (guide de la Fondation chargée de l'Action Culturelle Internationale en Montagne, Modane, 19 mai 2020). Si elle semble attirer la curiosité des visiteurs, leur volume annule reste cependant limité. Quant aux sites d'art rupestre, bien que ces derniers aient bénéficié d'aménagements à la fin des années 1990 (Gotti, 2019 ; Collange *et al.*, sous presse, photos 1 et 2), ces derniers sont marqués par une forme d'invisibilité.

Un patrimoine archéologique peu visible

La question de la visibilité d'un patrimoine mène à une réponse particulièrement complexe. Comment mesurer la visibilité ? Qu'entend-on par-là ? Auprès de qui la mesurer ? Sans apporter une réponse définitive ou exhaustive, notre objectif est dans cette partie d'analyser la place occupée par les sites d'art rupestre dans les discours, puis dans les images touristiques produites et enfin, en interrogeant les aménagements présents sur le territoire et l'accessibilité des sites mis en tourisme.

Les quelques sites d'art rupestre aujourd'hui aménagés en Haute-Maurienne sont pour partie, mais pas toujours, connus des hôtesses et hôtes des différents bureaux d'information touristique, antennes de l'Office de tourisme communautaire HMV. Leur niveau de connaissance dépend de plusieurs paramètres : formation initiale, parcours personnel et professionnel, intérêt porté au territoire. Dans le même temps, les sites d'art rupestre sont absents des supports de documentation édités par l'Office de tourisme communautaire. Les raisons de cette faible communication au sujet de sites d'art rupestre sont pour partie liées aux représentations que les acteurs du tourisme se font des attentes des visiteurs. À ce titre, les entretiens conduits avec les acteurs du tourisme soulignent que ces derniers se représentent les visiteurs de leur territoire comme n'étant pas intéressés par le registre patrimonial. Partageant les mêmes représentations, et alors même que certains d'entre eux connaissent les sites, les agents d'accueil des bureaux d'information touristique ne vont pas communiquer sur ces derniers qu'ils estiment peu intéressants compte tenu des représentations qu'ils se font des attentes des visiteurs. Ce système de représentations ne favorise pas la mise en place de produits touristiques autour des sites d'art rupestre. Dès lors, à l'exception des rares événements organisés par le musée archéologique de Sollières-Sardières (rencontre annuelle)⁵, les visites guidées de ces sites sont inexistantes.

Le peu de visibilité des sites d'art rupestre s'explique également par des différences de perception du terme de « patrimoine » qui, selon les sensibilités des personnes interrogées, renvoie à des éléments, bâtis, sites ou pratiques différentes. À ce titre, un élu mauriennais explique : « *Autant il y a eu beaucoup d'histoires et de connaissances autour de la maison de Savoie pendant notre enfance, autant notre patrimoine local... Malgré qu'on en ait entendu parler, ça nous intéressait peu* » (Hermillon, juillet 2020). Ces propos illustrent une perception divergente de ce qui fait patrimoine

⁵ <https://www.archeologie-sollieres-sardieres.com/semaines-th%C3%A9matiques/l-art-rupestre-de-haute-maurienne/> ; consultation le 10/10/2021

selon les individus. Cette divergence dans l'appréciation de ce qui fait patrimoine est particulièrement marquée au niveau des accompagnateurs en montagne. Ceux-ci, parfois dans un souci de spécification de leur offre mais aussi par intérêt personnel, vont proposer des sorties agrémentées de médiations ou vulgarisations au sujet de patrimoines très divers d'un professionnel à l'autre. Un grand nombre de ces accompagnateurs va orienter son apport autour du patrimoine naturel, de la faune et de la flore. D'autres sorties prennent l'agro-pastoralisme pour toile de fond. Certains mettent l'accent sur le patrimoine militaire disséminé en haute-montagne. Parmi l'éventail des ressources mobilisées, force est de constater que l'art rupestre n'est pas identifié par ces acteurs comme une ressource pertinente pour agrémenter les sorties nature.

Une analyse de l'offre proposée par des acteurs prescripteurs des activités touristiques permet d'aller plus loin dans l'analyse et de prendre la mesure de la faible présence des sites d'art rupestre dans les documents/outils promotionnels. Le site internet de l'Office de Tourisme communautaire, par le biais de son onglet « Culture et Patrimoine » permet de consulter les offres touristiques existantes en Haute-Maurienne (ici concernant l'été 2020). Nous constatons la récurrence de nombreuses visites guidées, de villages notamment (figure 4). Sur les 82 offres ici dénombrées, 28 sont présentées comme « visites », soit un tiers de l'offre. Parmi celles-ci, seules 2 visent à présenter un patrimoine archéologique ou de l'art rupestre avec l'itinéraire du Parc des Lozes à Aussois (photo 1). Les offres, activités ou sites présentés et mettant en avant des vestiges archéologiques sont au nombre de 6, représentant environ 7 % de l'offre culturelle communiquée.

Type d'activités ou de patrimoines	Nombre (sur 82) ⁵	Pourcentage
Visites (guidées)	28 ⁶	34,1%
Musées	15	18,3%
Eglises	13	15,9%
Sentiers d'interprétation	9	11%
Bibliothèques	8	9,8%
Forts	7	8,5%
Ateliers	5	6,1%
Archéologie (dont art rupestre)	6	7,3%
Ateliers	5	6,10%
Cinémas	4	4,9%
Oratoires	1	1,22%
Art rupestre (uniquement)	1	1,22%

Figure 4

Tableau de répartition thématique des activités ou patrimoines proposés par l'Office de Tourisme Haute-Maurienne Vanoise à l'été 2020 via son catalogue internet « Culture et Patrimoine »

L'invisibilité d'un patrimoine peut également être questionnée sous l'angle des aménagements touristiques et de l'accessibilité des sites. Quelques sites de roches gravées ont été aménagés pour leur découverte avec des équipements plus ou moins marqués, situés à des altitudes variables, plus ou moins accessibles au grand public (figure 1). Ainsi, un site comme la Pierre aux Pieds (photo 2) se situe à 2750 mètres d'altitude et nécessite une approche de plusieurs heures de randonnée. Mis en avant

comme un facteur explicatif du peu d'intérêt attribué aux sites d'art rupestre par les acteurs interrogés, ce critère d'accessibilité est à nuancer. Dans d'autres régions alpines comme le Mercantour, la longueur des marches d'approche n'empêche pas les sites d'art rupestre de la vallée des Merveilles et de la vallée de Fontanabla d'être fréquentés par environ 40 000 visiteurs annuels (notes terrain M. Duval, août 2019). Par ailleurs, si on s'en tient à la Haute-Maurienne, un site très accessible comme le Parc des Lozes, situé à quelques centaines de mètres du bourg d'Aussois, n'est pas davantage fréquenté ou promu que ne l'est la Pierre aux Pieds (photo 1). L'exemple du parc des Lozes démontre comment la problématique de l'accessibilité ne suffit pas à expliquer le peu de visibilité de ce patrimoine au regard de l'ensemble des ressources du territoire.

La situation à Aussois est également intéressante en ce sens où, après avoir bénéficié d'une série d'aménagement au début des années 2000, le site est aujourd'hui (très) peu fréquenté (Gotti, 2019). Dans ce cas précis, des effets de localisation et d'orientation par rapport à la lumière naturelle sont perçus comme des freins et expliquent que ce site, pourtant facilement accessible à tout type de public, ne soit pas mis en avant par les acteurs du tourisme. À ce sujet, une hôtesse du bureau d'information touristique d'Aussois explique : « *Tel qu'il est là c'est parfois une balade qu'on peut suggérer mais il faut préciser aux gens qu'il faut y aller lorsque la lumière est rasante, et il y a beau y avoir des panneaux de lecture ça manque beaucoup de vie* » (juillet 2020). Ici, l'existence d'une offre aménagée ne suffit pas à susciter une demande et le renvoi à ce type de site par les agents des bureaux d'information touristique est limité par la perception qu'ils en ont.



Photo 1

Aménagements du Parc des Lozes à Aussois (Photo Mélanie Duval, Juillet 2019)



Photo 2

Aménagement de la Pierre aux Pieds (Photo Mélanie Duval, Juillet 2019)

Une mise en tourisme difficile

À l'instar d'autres types de lieux, les sites archéologiques ne font pas patrimoine par essence ; ils acquièrent cette valeur par un processus de patrimonialisation leur conférant ce statut (Veschambre, 2007). L'appropriation de ce patrimoine à une échelle locale est une étape de ce processus (Veschambre, 2005). Selon les études de cas, cette question de l'appropriation peut prendre différentes formes. Les travaux de M. Gravari-Barbas et C. Renard (2010) sur la ville du Havre ont, par exemple, mis en évidence une forme de décalage entre une patrimonialisation institutionnelle de l'architecture de la ville (inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 2005) et une faible appropriation de cette valeur patrimoniale par la population locale. Ici, l'inscription au patrimoine mondial a donné lieu à différentes formes de valorisation et à des actions de communication par des acteurs extérieurs autour de quartiers du Havre que les habitants peinaient à considérer comme ayant une valeur patrimoniale. Par un effet retour, ces actions de valorisation ont conduit les populations locales à porter un autre regard sur les lieux de leur quotidien, avec la construction d'un regard patrimonial. Dans ce cas de figure, ce sont des dynamiques touristiques qui sont venues alimenter des processus d'appropriation.

Bien souvent, dans des contextes où l'appropriation locale fait défaut, l'impulsion de telles dynamiques patrimoniales est liée à des individus (qualifiés d'entrepreneurs culturels en anthropologie du développement ; Olivier de Sardan, 1995) ; ces derniers peuvent être des élus mais également des membres de la société civile disposant de capitaux sociaux et d'une aptitude à mobiliser ces derniers. Dans le cas du Havre, le processus de patrimonialisation de l'architecture d'Auguste Perret doit beaucoup au député-maire de l'époque, Antoine Rufenacht, qui a poussé ce dossier en

dépit d'une non-appropriation de la valeur patrimoniale de ce type d'architecture par ses administrés (Gravari-Barbas et Renard, 2010). Quoique situées à une autre échelle spatiale, des dynamiques similaires ont pu être observées en Haute-Maurienne. Ainsi, la création du Parc des Lozes au début des années 2000 n'aurait pu se faire sans l'appui du maire d'Aussois, A. Marnézy, conseillé et aiguillé par l'archéologue départementale F. Ballet. Pour autant, si la combinaison d'un élu local et d'une scientifique a pu donner une impulsion à des formes de patrimonialisation et de valorisation, celles-ci sont restées modestes, à la fois en termes de réalisation, mais également en termes d'appropriation. Vraisemblablement, les relais ont ici manqué à des échelles supra locales (département, région), et ces dynamiques locales se sont rapidement essouffées. Aujourd'hui, cet essouffement est d'autant plus marqué que la plupart de élus actuellement en place ne sont pas eux-mêmes connaisseurs de ce patrimoine. À ce titre, un représentant de la commune de Val-Cenis nous confiait : « *Parce qu'eux-mêmes (les élus) ne le connaissent pas. Tout le monde connaît les forts et le patrimoine fortifié est très présent chez nous, on envoie régulièrement les gens sur ces forts, mais pour le reste c'est plus compliqué* » (Val-Cenis, mai 2020). L'étape d'appropriation de la ressource patrimoniale par les acteurs politiques locaux est ainsi incomplète. Il est difficile d'envisager une intégration des sites d'art rupestre à l'offre touristique globale si leur valeur patrimoniale n'est que très peu (ou pas) reconnue par les élus territoriaux eux-mêmes.

À ces questions d'appropriation s'ajoutent la réalité des moyens dont disposent les communes ainsi que des enjeux de rentabilité. De manière triviale, la question se pose, pour les élus, du bien-fondé qu'il y aurait à valoriser des sites archéologiques si peu appropriés à une échelle locale, et si peu mis en avant sur le plan touristique. Ici, un parallèle peut être effectué avec les édifices religieux. Depuis 1905 et la loi de séparation des Églises et de l'État, les églises construites avant 1905 appartiennent à l'État, aux départements, aux communes et aux EPCI ayant pris la compétence en matière d'édifices des cultes (article 12 de la loi de 1905). En Haute-Maurienne, l'entretien des églises incombe essentiellement aux communes. Dans le cadre des entretiens que nous avons conduits, plusieurs élus ont souligné l'importance des coûts auxquels ils sont confrontés, en regard du peu de retombées pour leur territoire. Les fonds mobilisés dans l'entretien des églises sont perçus comme gaspillés, et ce d'autant plus que la visite des églises est une activité touristique de niche (Suchet, 2016 ; Suchet et Raspaud, 2011). Les propos d'un élu de la commune de Val-Cenis sont explicites : « *ce qu'on va faire, ça va être des projets à minima pour lesquels il ne faut pas trop mettre d'argent parce que ça ne rapporte pas. [...] ceux qui se sont lancés dans le VTT de descente, ils l'ont fait parce que ça a fait cracher des forfaits. Mais après pour des petits projets, c'est faisable, on va simplement se dire que vu que ça ne rapporte rien, on ne va pas mettre beaucoup d'argent* » (Val-Cenis, mai 2020). Selon ce schéma de réflexion, la ressource patrimoniale est perçue comme n'étant pas en mesure de dégager des retombées économiques suffisantes pour que sa valorisation puisse profiter au territoire. Le patrimoine est perçu comme étant aussi coûteux qu'il est peu rémunérateur. Il s'agit là d'un frein important à l'activation de l'art rupestre en tant que ressource touristique.

Conclusion

L'art rupestre en Haute-Maurienne est aujourd'hui une ressource dormante, peu valorisée et *in fine*, peu mise en avant dans les supports de communication. Paradoxalement, alors que ce type de patrimoine remplit les attendus théoriques de la transition touristique, celui-ci est peu mobilisé par les acteurs territoriaux. Ces derniers abordent préférentiellement les enjeux de la diversification en mettant l'accent sur les activités de plein air, lesquelles traduisent des politiques d'ajustement progressif en lieu et place d'une politique de transition touristique.

La marginalité des sites d'art rupestre s'explique compte tenu des différentes manières dont ce type de patrimoine est perçu au regard des enjeux de diversification, dans un contexte de transition touristique. Peu connus et peu appropriés par les acteurs territoriaux et les populations locales, perçus comme étant difficiles d'accès, réservés à une clientèle de niche et peu rentables, les sites d'art rupestre peinent à être activés en tant que ressource par les acteurs territoriaux. Pourtant, un changement de focal démontre que les sites d'art rupestre peuvent faire ressource pour les territoires de montagne. À titre d'exemple, la trajectoire suivie par la vallée de la Haute-Roya dans le Mercantour autour de l'art rupestre du Mont Bégo atteste des potentialités de la mise en tourisme de ce type de patrimoine. À terme, la mise en place d'approches comparées entre les modalités de mise en patrimoine et de mise en tourisme des sites d'art rupestre d'autres territoires de montagne et ceux de la Haute-Maurienne permettra d'approfondir la compréhension des freins à leur activation en tant que ressource.

Bibliographie

ACHIN C., GEORGE-MARCELPOIL E., BERNARD V., 2015, L'innovation lue au prisme de son volet organisationnel : l'exemple de la diversification dans les stations de moyenne montagne, *Sciences Eaux Territoires*, n° 17, p. 52-57 ; DOI : 10.3917/set.017.0052

BALLET F., RAFFAELLI P., 1996, L'art rupestre en Maurienne, *L'Histoire en Savoie*, n° 121, 47 p.

BONNEMAINS A., 2016, La personnalisation d'un tourisme standardisé dans les stations de ski des Alpes du Nord : Opportunités et limites, *Mondes du Tourisme*, Hors-série : DOI : 10.4000/tourisme.1228

BOURDEAU P. (dir.), 2007, *Les Sports d'hiver en mutation. Crise ou révolution géoculturelle ?*, Hermès Sciences publications, Paris, 230 p.

BOURG D., PAPAUX A., 2015, Transition écologique, In ALEXANDRE F. et al. (dir.), 2015, *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, Presses Universitaires de France, CNRS Editions, p. 780.

CLAEYS C., 2021, Des « fantômes » de la station de ski Cézûze 2000 à sa transition ? Comment les pratiquants de proximité (ré)inventent les sports d'hiver durables, Working paper, 14 p. < <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03166868>>

CLIVAZ C., GONSETH C., MATASCI C., 2015, *Tourisme d'hiver : Le défi climatique*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 132 p.

CLIVAZ C., SAVIOZ A., 2020, Recul des glaciers et appréhension des changements climatiques par les acteurs touristiques locaux. Le cas de Chamonix-Mont-Blanc dans les Alpes françaises, *Via Tourism Review*, n° 18 ; DOI : 10.4000/viatourism.6066

COLLANGE Y., DEFRAITEUR L., 2021, *La transition comme référentiel du tourisme de montagne ? Colloque Moment rural – CERMOSEM*, Mirabel, 16-17 septembre 2021. {hal-03514727}

COLLANGE Y., DUVAL M., FRANÇOIS H., GAUCHON C., GOTTI G., accepté, sous presse, La mise en tourisme des ressources patrimoniales en réponse aux enjeux de diversification touristique dans les montagnes des Alpes du nord. Réflexions à partir des sites d'art rupestre en Haute-Maurienne, *Revue POUR*, à paraître, 16 p.

COLLETIS G., PECQUEUR B., 2005, Révélation de ressources spécifiques et coordination située, *Économie et institutions*, n° 6-7, p. 51-74 ; DOI : 10.4000/ei.900

CORNELOUP J., 2017, Transition récréative et écologie corporelle, *Les carnets du LabEx ITEM* ; <<http://dx.doi.org/halshs-01459037>>

- DISSART J.-C., 2012, Co-construction des capacités et des ressources territoriales dans les territoires touristiques de montagne. Étude de cas sur l'Oisans, *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, n° 100-2 ; DOI : 10.4000/rga.1781
- DISSART J.-C., SEIGNEURET N., 2020, *Local resources, territorial development and well-being*, UK ; Northampton, MA, Edward, Elgar Publishing, Cheltenham, 266 p.
- DUVAL M., BRANCELJ A., GAUCHON C., 2017, L'inscription au patrimoine mondial dans les logiques de distinction territoriale. Enseignements à partir du bien inscrit au Patrimoine mondial " les sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes", *Carnets du LabEx ITEM (Innovation et territoires de montagne)*, <https://labexitem.hypotheses.org/518>.
- FRANÇOIS H., 2008, Durabilité des ressources territoriales et tourisme durable : vers quelle convergence ? *Géographie, économie, société*, vol. 10, n° 1, p. 133-152 ; DOI : 10.3166/ges.10.133-152
- FRANÇOIS H., FROCHOT I., MARCELPOIL E., KREZIAK D., 2011, De l'adéquation de la conception des stations de sports d'hiver à la demande touristique contemporaine, *Espaces tourisme & loisirs*, Hors-série, 267p.
- FRANÇOIS H., HIRCZAK M., SENIL N., 2006, Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources, *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 5, p. 683-700 ; DOI : 10.3917/reru.065.0683
- G2A, 2020, *Bilan de fin de saison. Haute-Maurienne Vanoise*, G2A Consulting, Observatoire de l'activité touristique, 30 p.
- GARDETTE G., 2013, Éléments clés de l'aménagement d'un centre d'interprétation : faisabilité, programmation, travaux, acteurs. L'exemple de la redoute Marie- Thérèse à Avrieux, Barrière de l'Esseillon, *Culture & Musées*, vol. 21, p. 199-205 ; DOI : 10.3406/pumus.2013.1740
- GAUCHON C., 2009, Les hivers sans neige et l'économie des sports d'hiver : un phénomène récurrent, une problématique toujours renouvelée. In DELINE P., RAVANEL L. (dir.), *Neige et glace de montagne. Reconstitution, dynamique, pratiques*, Chambéry, Collection Edytem, n° 8, p. 193-204.
- GOTTI G., 2019, *Analyse des enjeux de valorisation des sites d'art rupestre en Maurienne. Recensement des sites, des dispositifs de valorisation et analyse des jeux d'acteurs*, Chambéry, USMB/EDYTEM/CDP, Mémoire de Master 2, 97 p.
- GRAVARI-BARBAS M., RENARD C., 2010, Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre, *Noroi. Environnement, aménagement, société*, n° 217, p. 57-73 ; DOI : 10.4000/noroi.3476
- GUALLINO G., SALVADOR M., 2015, Les critères de choix d'une destination par la segmentation des expériences de consommation des touristes : une application aux stations de ski, *Management & Avenir*, n° 79, p. 75-95 ; DOI : 10.3917/mav.079.0075
- HIRCZAK M., SENIL N., FRANÇOIS H., 2009, *Développement local et durabilité dans les alpes : la spécificité des ressources interrogée*. In BARTHES A., SANDOZ A. (dir.), *Vie locale, ruralité, tourisme et paysages dans l'aire méditerranéo-alpine : regards croisés franco-slovènes sur la durabilité*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, p. 204-219.
- KNAFOU R., STOCK M., 2003, Tourisme. In LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, Paris, p. 931-934.
- KRÉZIAK D., FROCHOT I., 2011, Co-construction de l'expérience touristique : les stratégies des touristes en stations de sport d'hiver, *Décisions Marketing*, vol. 64, p. 23-33 ; DOI : 10.7193/DM.064.23.33
- LANGENBACH M., JACCARD É., 2019, L'innovation au cœur de la diversification touristique des stations de montagne ? Approche critique du rôle du trail en Suisse, *Mondes du Tourisme*, n° 15 ; DOI : 10.4000/tourisme.1936

LANGENBACH M., TUPPEN J., CLIVAZ C., 2017, Approche croisée des processus de diversification du tourisme par les sports de nature dans les stations de montagne en Suisse et en France, *La montagne, territoire d'innovation*, LabEx ITEM (Innovation et Territoires de montagne), Grenoble. <halshs-01486608>

LANGENBACH M., TUPPEN J., CLIVAZ C., 2019, La diversification du tourisme : un exemple de spécialisation autour du VTT à Morzine (France). In CHOLAT F., GWIAZDZINSKI L., TRITZ C., TUPPEN J. (dir.), *Tourisme(s) et adaptation(s)*, Elya Editions, Grenoble, p. 247-258.

LEBRETON F., GIBOUT C., ANDRIEU B., 2020, *Vivre Slow. Enjeux et perspectives pour une transition corporelle, récréative et touristique*, Nancy, Presses Universitaires Nancy, Collection Epistémologie du corps, 423 p.

LÉVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des Sociétés*, Paris, Belin, 1127 p.

LORENZETTI L., DELMENICO D., 2017, La transition touristique d'une « station-village ». Multipositionnalité et gestion foncière à Champéry (Valais) 1870-1970, *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, n° 105-4 ; DOI : [10.4000/rga.3643](https://doi.org/10.4000/rga.3643)

MAO P., HAUTOBOIS C., LANGENBACH M., 2009, Développement des sports de nature et de montagne en France : diagnostic comparé des ressources territoriales, *Géographie, économie, société*, n° 11, p. 301-313 ; DOI : 10.3166/ges.11.301-313

METRAL P. A., 2020, *La montagne désarmée. Une analyse des trajectoires territoriales des stations de ski abandonnées*, Poster scientifique, Université de Grenoble, Colloque LabEx-ITEM, Grenoble, 18 octobre 2020.

MULLER P., 2000, L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique, *Revue française de science politique*, vol. 50, p. 189-208 ; DOI : 10.3406/rfsp.2000.395464

OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala Editions, 224 p.

PEYRE D., 2001, *En Maurienne : sur les chemins du baroque*, (coll. « Les Patrimoines »). Montmélian, La Fontaine de Siloé, 324 p.

RICHARD D., PAROT F., 1999, *Les chemins du baroque en Savoie*, Ed. Le Dauphiné libéré, 34 p.

SEATM, 1993, *La diversification de l'offre de loisirs dans les stations de sports d'hiver françaises et étrangères : analyse et propositions*, Chambéry, AFIT-SEATM

SIMONET G., 2016, De l'ajustement à la transformation : vers un essor de l'adaptation ? *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 7, n° 2 ; DOI : [10.4000/developpementdurable.11320](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.11320)

SMBT, 2020a, *Zoom territoire. Maurienne*, Observatoire Savoie Mont-Blanc Tourisme. Document de travail, 8 p.

SMBT, 2020b, *La fréquentation des sites, monuments et manifestations*, Observatoire Savoie Mont-Blanc Tourisme. Document de travail, 3 p.

SPANDRE P., FRANÇOIS H., VERFAILLIE D., PONS M., VERNAY M., LAFAYSSE M., GEORGE E., MORIN S., 2019, Winter tourism under climate change in the Pyrenees and the French Alps: relevance of snowmaking as a technical adaptation, *The Cryosphere*, vol. 13, n° 4, p. 1325-1347 ; DOI : [10.5194/tc-13-1325-2019](https://doi.org/10.5194/tc-13-1325-2019)

SUCHET A., 2016, Acteurs et dynamiques de projet dans l'histoire d'une impossible reconversion de territoire. Abondance, petite station de sports d'hiver dans les Alpes du Nord, *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 60, n° 171, p. 493-514 ; DOI : [10.7202/1041219ar](https://doi.org/10.7202/1041219ar)

SUCHET A., RASPAUD M., 2011, "Le patrimoine, c'est un truc pour les vieux...". Le cas du rejet d'une politique de tourisme en faveur du patrimoine (vallée d'Abondance, Alpes du Nord), *Mondes du Tourisme*, n° 4, p. 49-60 ; DOI : [10.4000/tourisme.456](https://doi.org/10.4000/tourisme.456)

TUPPEN J., LANGENBACH M., 2020, Les territoires touristiques et sportifs en transition, appel à contribution, *Géocarrefour* < <http://journals.openedition.org/geocarrefour/16562> >

VESCHAMBRE V., 2005, La notion d'appropriation, *Norois*, n° 195, p. 115-116.

VESCHAMBRE V., 2007, Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace, *Vox Geographica*, 6 p.

VLÈS V., HATT E., 2019, Des stations de ski et d'alpinisme confrontées aux enjeux de la transition : changement énergétique et écologique, évolution touristique, requalification urbaine. In SPINDLER J., PEYPOCH N. (dir.), *Le tourisme hivernal – clé de succès et de développement pour les collectivités de montagne ?*, Paris, L'Harmattan, p. 177-198.

Version Auteur